

Annoncer  
les rectifications  
d'adresse

J.A.A.: 1000 LAUSANNE 1

LAUSANNE – 77<sup>e</sup> année

ORDRE ET TRADITION

12 octobre 2007 – N° 1821

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 69 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### Ecole vaudoise Une initiative qui vient à son heure

Le syndicat d'enseignants AVEC<sup>1</sup> et l'association de parents ASPICS<sup>2</sup>, rejoints par l'AVPC<sup>3</sup>, viennent de lancer une initiative cantonale intitulée «Ecole 2010 – Sauver l'école». Le délai pour la récolte des signatures est le 25 janvier 2008.

Les initiateurs sont des enseignants et des parents d'élèves, non des candidats à la recherche de notoriété électorale. Ils ont constaté les problèmes qui se posent à l'école vaudoise, ils sont remontés aux erreurs qui les ont engendrés et ils proposent des remèdes. Leur site internet<sup>4</sup> détaille le long travail d'enquête et de réflexion qui a abouti au texte de leur initiative. Ils se donnent même le luxe d'énumérer les arguments des adversaires et d'y répondre.

Dans les grandes lignes, le texte prévoit de remettre la transmission systématique et structurée des connaissances au premier plan des tâches de l'école. Les initiateurs veulent revaloriser la grammaire et l'orthographe et en finir avec les méthodes globales et «constructivistes» au profit d'un enseignement explicite. C'est particulièrement nécessaire et urgent pour le français, vu le fiasco reconnu par tous de la méthode «Maîtrise du français». Ils entendent en outre consolider le système à trois voies et améliorer la voie secondaire à options, dans le but de mieux préparer les élèves à leurs futures activités professionnelles. Ils veulent abandonner les cycles de deux ans pour revenir à un rythme annuel, plus naturel et maîtrisable, plus *lisible*, comme on dit. Enfin, ils demandent la réintroduction des notes au demi-point, des moyennes et de la moyenne générale dès la première année primaire.

Ont-ils trop chargé le bateau? Nous ne le croyons pas. En plus de quarante ans de réformes incessantes, c'est l'école tout entière et dans tous ses aspects qui a été lésée, les structures, les programmes, les manuels, les méthodes et les systèmes d'évaluation. Il y a donc une certaine logique à ce que les auteurs de l'initiative reprennent le problème scolaire dans son ensemble et proposent au peuple de revoir l'entier de la copie.

C'est pour cela (outre le fait qu'un texte constitutionnel se contentant de généralités est trop facile à contourner) que les auteurs ont choisi de lancer une initiative de rang législatif rédigée de toutes pièces. Leur approche à la fois cohérente et détaillée imposait une révision systématique de toute la loi. Voilà pourquoi la feuille de récolte de signatures comporte deux pages de plus que d'habitude. Ce n'est pas très excitant, mais c'est nécessaire si l'on veut faire un travail de fond.

L'initiative dénonce les idées apparues il y a une cinquantaine d'années

dans le sillage du fameux plan Langevin-Wallon (les idées «de grand-papa»!), idées auxquelles s'accroche une vieille garde qui se croit encore à la pointe du progrès: élève placé au centre, dépositaire des valeurs et co-créateur du savoir, prééminence de la méthode sur la matière à enseigner, omniprésence de la méthode, réduction de l'enseignant au rôle d'animateur, absence de contraintes directes, suppression à n'importe quel prix de l'échec, refus de la compétition.

A l'annonce du lancement de l'initiative, la vieille garde a réagi pathétiquement. Dans un communiqué tremblotant de fureur de la Société pédagogique vaudoise (SPV) du 25 septembre, elle a ressorti les vieilles formules de la naphtaline: les initiateurs ont «le nez dans le guidon et l'œil tourné vers le rétroviseur»; ils «se projettent dans l'avenir avec les lunettes du passé»; ils renforcent «l'exclusion»; leurs constats sont «mensongers». Et, bien entendu, ils font fi de «la recherche en éducation». Cette formule, rabâchée jusqu'à l'écoeur, ne désigne en fait que les ultimes soubresauts rédactionnels de leurs compères idéologues, lesquels sont démonétisés depuis longtemps.

Car voilà des années que d'autres chercheurs, psychologues, neurologues, linguistes, se sont attaqués aux tabous de la réforme. Ils contestent la pertinence des méthodes globales, dénoncent leur inadéquation et leurs effets pervers. Ils réhabilitent les notions d'autorité, d'effort, de compétition, de dépassement de soi. L'échec scolaire lui-même prend à leurs yeux, sous certaines conditions, une valeur formative. Ces chercheurs ont raison ou tort, mais une chose est certaine: ils n'ont jamais pu obtenir le moindre début de dialogue, la moindre contestation argumentée de la part des idéologues de la réforme. Ceux-ci se contentent de leur opposer automatiquement la double accusation de «passéisme» et d'«élitisme». Et c'est encore ce que la SPV vient de faire.

Quand on les critique, les réformateurs scolaires et leur conseiller d'Etat du moment font le gros dos et attendent, en émettant des propos rassurants et dilatoires, que l'orage s'éloigne. C'est de bonne tactique dans une société du *zapping*. Il n'est donc pas inutile de rappeler que le sondage réalisé en 2000 auprès des patrons vaudois<sup>5</sup> avait mis en lumière des insuffisances en mathématiques et surtout en français telles que la formation de beaucoup d'apprentis en était devenue problématique. Plus récemment, l'EPFL signalait le niveau gravement insuffisant des ba-

cheliens vaudois en matière de mathématiques. Pensons encore au ramage cosmique de la HEP, qui fut en quelque sorte le chef-d'œuvre des apprentis-sorciers d'EVM et Cie. Ces faits, et combien d'autres, méritent tout de même un traitement plus vigoureux que les propos soporifiquement satisfaits de Mme Lyon.

«EVM a été démocratiquement votée par les Vaudois et l'initiative remet cette décision en cause», dit-on avec les accents de la vertu outragée. Objection doublement déplacée, d'abord parce qu'une telle remise en cause est parfaitement conforme aux institutions, ensuite parce qu'EVM n'a jamais existé. L'école actuelle n'a rien à voir avec les prévisions et descriptions mirobolantes du chef du Département de l'époque. Elle ressemble beaucoup plus à ces fameux diables que les opposants étaient accusés de peindre sur la muraille: suppression des notes et des moyennes, abaissement des exigences, éradication accélérée des humanités, aggravation des conflits dus aux décisions d'orientation, augmentation des coûts.

Mme Lyon, chef du Département de la Formation et de la Jeunesse, est furieuse. La «paix scolaire» qu'elle avait si habilement instaurée est rompue. Mais de quelle paix parle-t-on? La paix suppose un accord des parties sur le fond. Il n'y a pas d'accord sur le fond. Ce n'est même pas un armistice où chacun camperait sur ses positions. Il s'agit d'une cessation unilatérale des hostilités, imposée par quelques politiciens qui ne représentaient qu'eux-mêmes, laissant le champ libre aux réformateurs.

Certains enseignants que nous connaissons sont las des infructueux combats conduits depuis tant d'années contre la réforme scolaire et rechignent à recommencer. En fin de compte, ils ne se trouvent pas si mal de cette apparence de paix. Ils en profitent pour consacrer leur temps à leurs élèves. D'une certaine façon ils ont raison. Mais ce réalisme professionnel ne doit pas les empêcher de voir que les réformateurs et, à leur traîne, les politiciens, se préparent à bouleverser une fois de plus les conditions mêmes d'exercice de leur métier. Pendant qu'ils enseignent «en paix», le Département prépare l'introduction de la filière unique. Il s'agirait là d'un nouveau bouleversement de l'école, l'un des plus lourds et aux conséquences les moins prévisibles, avec son cortège annoncé de promesses intenables, de conduite à vue, de mesures hâtives, de

recyclages bâclés, de déceptions et de surcroît de charges pour les enseignants, de temps perdu pour les élèves doués, d'obstacles désespérants pour ceux qui ne le sont pas. N'est-ce pas payer trop cher une paix très relative et toute provisoire?

L'un des effets de l'initiative sera donc aussi d'empêcher que la filière unique ne soit introduite en douceur. C'est d'autant plus urgent que cette introduction a déjà sournoisement commencé, notamment avec la publication de manuels communs aux trois voies, mais aussi avec l'obligation faite à tous les établissements scolaires d'ouvrir les trois voies. L'incapacité de certains d'entre eux de répondre à cette obligation sera, le moment venu, un argument puissant pour le passage à la voie unique.

A plus long terme – c'est du moins notre avis, nous ignorons si c'est celui des initiateurs – on doit craindre que la réforme ne prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à dix-huit ans, avec au bout le bac – n'importe quel bac, mais le bac! – pour tout le monde et avec la scolarisation de la formation professionnelle, c'est-à-dire la disparition de l'apprentissage en entreprise<sup>6</sup>. Dans cette perspective aussi, l'initiative arrive à son heure.

Les Vaudois doivent une vive reconnaissance et surtout un soutien sans faille aux courageuses personnes qui ont rompu une trêve fallacieuse et repris une lutte plus nécessaire que jamais.

OLIVIER DELACRETAZ

PS: Nos lecteurs trouveront une feuille de signatures encartée dans cette Nation. Nous les prions d'en faire bon usage. Ils peuvent en commander d'autres au secrétariat de *La Nation*, au 021 312 19 14, ou par courriel: [secretariat@ligue-vaudoise.ch](mailto:secretariat@ligue-vaudoise.ch).

<sup>1</sup> Association vaudoise pour une école crédible.

<sup>2</sup> Association des parents intéressés et concernés par la scolarité.

<sup>3</sup> Association vaudoise des parents chrétiens.

<sup>4</sup> [www.ecole2010.ch](http://www.ecole2010.ch)

<sup>5</sup> Sondage réalisé par le Centre Patronal à la demande de Mme Jeanprêtre, chef du Département de la Formation et de la Jeunesse.

<sup>6</sup> Sur ce dernier point, nous constatons que les défenseurs du «système dual» refusent absolument de voir l'incompatibilité de principe qui existe entre ce système et l'idéologie de la réforme.

## Les trois Tours VI<sup>e</sup> Marche du Pays

«Vaud, terre de contrastes»: il y a fort à parier qu'un guide touristique quelconque nous sert ce cliché. Tous les pays du monde sont des «terres de contrastes». Les clichés comportant une part de vérité, les participants à la VI<sup>e</sup> Marche du Pays s'attendaient eux aussi à l'irruption de «contrastés». Ils ont été servis.

Leurs guides les ont accueillis à la gare de Lausanne le samedi 1<sup>er</sup> septembre. Un peu en avance, le soussigné fait étape au buffet. Il y assiste à une scène «urbaine». Une jeune serveuse chinoise se dispute avec un groupe de travailleurs immigrés qui ont consommé plus de croissants qu'ils ne le prétendent. Une fois que les quatre hommes ont quitté l'établissement, la sommière se plaint de la malhonnêteté de la clientèle. Le soussigné, embarrassé, approuve. Le Pays, c'est aussi cela: une Chinoise râlant contre des Portugais (à moins que ce ne soient des Albanais...).

Les futurs marcheurs grimpent ensuite dans le train en direction d'Aigle, puis gagnent le Sépey. Après quelques explications historico-étymologiques et géographiques devant les cartes déployées sur le béton, leur «partenaire mobilité» les conduit à la Lécherette. Eh oui! Un car postal s'appelle aujourd'hui «votre partenaire mobilité». Il est à nous! A l'intérieur, on aperçoit une affiche: c'est une «charte» à l'usage des écoliers. L'article 3 dit: «Quand on est dans le bus, on y reste» et l'article

4: «Il faut respecter autrui». La modernité réglementaire atteint, c'est le cas de le dire, les sommets.

Vers 10 heures, les randonneurs se retrouvent sur les sentiers. Ils croisent quelques taurillons dans la première montée vers l'alpage des Anteines. Des remarques ironiques fusent à l'endroit de quelque infortuné député vaudois, victime récente de ce genre de bête...

Le temps n'est pas très beau. Lorsqu'il fait chaud en plaine, les sommets, en l'occurrence les Tours d'Aï, «ramassent» les nuages, comme nous l'apprend un berger local croisé en chemin. Les vues «somptueuses» et «impressionnantes» promises par l'organisation sont bouchées. Peu importe, les sapins noirs qui se détachent sur les herbages ombrés sont beaux aussi. Un de nos guides assure cependant apercevoir dans le lointain les mythiques Rodomonts. Mythiques? Oui, car depuis des années nos guides nous promettent que nous les parcourrons lors d'une Marche du Pays. La promesse n'a pas été (encore) tenue... «Ça se complexifie, mais la marche aura lieu un jour, elle aura lieu, je la peaufine!», affirme un organisateur.

Les marcheurs longent ensuite le flanc nord-ouest du Mont-d'Or. Sur ces terrains marécageux où frétille les salamandres, le soussigné veut voir des laïches (ou carex) qui, selon nos guides, donnent son nom à la Lécherette. On lui montre ces plantes aquatiques et il est content.

La randonnée se poursuit en direction de l'alpage des Chaux où nous pique-niquons. Certains jeunes participants ont transporté des branches de bois sec sur deux kilomètres pour griller des cervelas. On est quand même un peu suisse à la Ligue vaudoise: on grimpe et on mange des cervelas. Quand il s'agit d'allumer le feu, un exemplaire de 24 heures fait l'affaire. Un article de Jean Martin risque d'être avalé par les flammes. Personne ne songe à le sauver in extremis.

Après le repas, les marcheurs franchissent, aux champs de Truex, des lapiés, dalles rocheuses striées et ravinées par les eaux. Nous progressons rapidement au pied des Tours de Famelon et de Mayen. Avec celle d'Aï, elles constituent, à elles trois, les Tours d'Aï. Dépourvu de végétation, le paysage est lunaire. On suit un balisage en sautant d'une petite arête à l'autre.

La modernité nous rattrape par le biais du cinéma. Les jeunes participants croient reconnaître le paysage néo-zélandais du Seigneur des Anneaux. Vont-ils être survolés par des Nazgûls? Les espions de Saroumane les guettent-ils du haut des trois Tours? Ce qui est sûr, c'est que le petit groupe aperçoit un bouquetin à trente mètres. Ses cornes se détachent sur la roche claire. L'animal fixe un instant les marcheurs puis disparaît. Dans cette zone, le groupe ne rencontre personne, à part un couple

d'Anglais équipés de bâtons de ski comme c'est devenu la mode.

Au point culminant de la randonnée (2194m), les marcheurs prennent une pause gâchée par le brouillard. Ils redescendent les contreforts de la Tour de Mayen, gagnent le lac Segray, puis celui de Mayen, le hameau d'Aï, la Berneuse où les fameux «contrastés» les saisissent à nouveau. La montagne est lissée, arasée, aménagée à l'usage des «snow-boarders». De gigantesques «tire-fesses» métalliques se perdent dans les nuages. La police récupère le vélo d'un «biker» blessé, évacué en hélicoptère.

La descente se poursuit par le col de Luissel d'où on aperçoit le village de Corbeyrier, et plus bas la plaine du Rhône, illuminée par le soleil qui réapparaît soudain.

Après plus de sept heures de marche effective, les randonneurs sont à Leysin. Le buffet de la gare, comme les rues du village, est rempli de jeunes Américains fréquentant les écoles internationales. La patronne, Suisse allemande alerte et serviable, ouvre sa terrasse au groupe qui attend le train. Les randonneurs en profitent pour s'accorder un *debriefing* et un moment de partage... Euh non, pas exactement, ils boivent des bières et rigolent, c'est plus leur genre...

Ils se retrouveront sans doute, avec d'autres, l'année prochaine, aux Rodomonts peut-être, qui sait?

JACQUES PERRIN

## On nous écrit: Délinquance étrangère

Les chiffres publiés par la police vaudoise nous dévoilant que la moitié des délits sur sol suisse sont commis par des étrangers font plus de mal à la communauté que dix ans de discours xénophobes. Cela parce qu'ils sont incontestables et certainement exacts. On se dit à part soi: «Je ne rêve pas, les étrangers sont un problème: les chiffres le prouvent!» Or, d'une part, ces statistiques sont déjà disponibles au grand public deux fois par semaine sous forme de verdicts paraissant dans la Feuille des Avis Officiels, ce qui donne à réfléchir sur les intentions véritables de la police vaudoise et de son coup d'éclat. D'autre part, leur évidence mathématique coupe court à toute réflexion sur un sujet qui en mérite certainement beaucoup.

Ainsi, un exemple personnel. Il y a une vingtaine d'années, encore gymnasiien, on m'a payé quelques francs pour évacuer des dizaines de caisses d'archives hors des caves du Tribunal de Montbenon. Celles-ci, vieilles de plus de trente ans, devaient être incinérées sous contrôle d'huissier et concernaient les crimes jugés entre les années 1950 et 1960. Bien que cela fût strictement interdit, j'avais cédé à la curiosité et durant une bonne heure, assis sur des cartons, j'en lisais patiemment le contenu. Si la police vaudoise voulait vraiment informer les citoyens elle ferait aussi publier ces papiers jaunis au lieu de les brûler. Ce contexte historique relativiserait très utilement les statistiques publiées récemment. En effet la lecture de ces actes anciens m'offrit un éclairage minutieux, lui aussi incontestable, sur quelques changements majeurs survenus dans notre société. J'apprenais par exemple que l'ivresse au volant était – bienheureuse époque – considérée comme une cir-

constance atténuante. De nos jours, même sans accident, c'est un grave délit à lui tout seul. Je découvrais aussi que les crimes des années 50 évoquaient une misère sociale insoupçonnée: un lugubre défilé de filouteries d'auberge, de vols à l'étalage, de faillites personnelles, d'agressions gratuites dues à l'alcool ou la pauvreté. Enfin et surtout, j'apprenais qui étaient ces petits criminels, ceux qui aujourd'hui encore remplissent la majeure partie des statistiques: des Bolomey, des Recordon, des Pittet, des Rochat et autres incontestables Helvètes. De Mouloud, de Ratko, de Carlos ou de Diouf, on ne voyait encore nulle trace. Ces petits criminels vaudois étaient ferblantiers, sans emploi, boulangers, commerçants, manutentionnaires. Et en l'espace de vingt ans, nous le savons maintenant, ils ont été en majeure partie remplacés par Mouloud, Ratko, Carlos et Diouf. Les immigrés des vingt dernières années font désormais ce que les «Suisse de souche» ne font plus. Cette vie précaire et rude des classes inférieures de la société a toujours été accompagnée d'une forte criminalité. Réduire les problèmes réels d'intégration culturelle et sociale des nouveaux immigrés à leur seule dimension de classe, cela s'appelle faire dans les beaux sentiments et c'est contre-productif. Mais réduire ces problèmes, à coup d'exclamations chiffrées, à leur seule dimension nationale et ethnique, voilà une attitude ignorante et lourde d'intentions peu avouables. Ces deux dimensions, de classe et d'origine, ne peuvent avoir de valeur d'enseignement qu'ensemble si l'on prétend parler de l'immigration sans faux-semblants.

DAVID LAUFER

## La représentation des villes

Des personnalités socialistes (Yvette Jaggi, François Cherix, le maire de Zurich Elmar Lederberger) proposent depuis longtemps d'augmenter la représentation des villes au Conseil des Etats. L'argument consiste à dire que les villes abritent les deux tiers de la population mais ne sont pas représentées en proportion au Parlement: leurs intérêts ne seraient pas assez défendus sur le plan fédéral, puisque la Confédération s'adresse aux cantons.

Les médias officiels, et notamment l'*Hebdo*, applaudissent à ces initiatives. Dans cette revue, la journaliste Chantal Tauxe (pour qui, de toutes façons, tout problème arrivant sur le territoire suisse, de la morsure d'un pit-bull aux avalanches, est la faute du fédéralisme) a récemment qualifié l'idée d'«intellectuellement séduisante». Comme c'est curieux. Peut-on vraiment dire que les villes n'arrivent pas à défendre leurs intérêts en Suisse? Faut-il rappeler que la plupart des cantons se sont constitués historiquement autour d'une ville? En passant, M<sup>me</sup> Tauxe nous révèle la véritable intention qui se cache derrière l'initiative socialiste: «Les villes sont souvent gérées par des majorités de gauche»... Aaah, peut-être que les belles paroles de nos politiciens urbanophiles cachent de basses visées électoralistes. Cependant on nous assure que non: la preuve, le président du PS Hans-Jürg Fehr propose de faire représenter aussi les petites villes, celles de 50 000 habitants et plus, au Conseil des Etats. Cela inclurait aussi certaines villes à majorité de droite. Enfin, moins que celles de gauche tout de même...

Au-delà de la manœuvre visant à renforcer une faction dans l'assemblée fédérale, cette idée montre aussi

l'ignorance (volontaire?) des politiciens qui la proposent. Il est parfaitement absurde d'affirmer que l'Etat cantonal, qui est souverain, ne représente pas les villes situées sur son territoire. L'argument du poids démographique, déjà primaire en lui-même, tombe définitivement lorsque l'on sait qu'une forte proportion des habitants des villes ne sont pas citoyens suisses et n'ont donc pas le droit de vote. Les Conseils des Etats ne doit pas servir à représenter des bassins de population, mais chaque canton dans son ensemble.

NDA

## Erratum

Qu'il est difficile de présenter clairement une votation absconse! Dans la dernière *Nation*, nous citons «le premier alinéa de la Constitution vaudoise». En réalité, il fallait lire «le premier alinéa de l'article 177 de la Constitution vaudoise». Que nos lecteurs veuillent bien accepter nos excuses devant cette présentation absconse...

A. R.

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: [www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)  
Courriel: [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

Imprimerie Beck, Lausanne

## Bla bla bla ...sans étiquette?

Vous avez reçu comme tout le monde, dans une épaisse enveloppe, le copieux «matériel de vote», mélange de listes partisans et de bons conseils pour comprendre «comment ça marche» et «voter utile». L'effort pédagogique est évident, mais ne suffit pas à effacer la complexité du sujet. L'élève-électeur tombe en première page sur un gentil appel de la chancelière de la Confédération en faveur des candidatures féminines: elle a le droit de le penser, mais non de le proclamer en tête d'un document officiel! Mais passons.

Dans ce document, les programmes des partis, présentés de manière correctement impartiale, frappent par leur banalité et leur similitude. On plaide à chaque page «pour une Suisse sociale, ouverte et écologique», «pour le souci constant de construire des solutions», «pour une Suisse libérale et sociale», «pour que chacun puisse vivre dignement et en paix dans un environnement préservé», «pour un courant de pensée universel profondément ancré dans des valeurs intemporelles», «pour des valeurs fondamentales» et patati et bla bla

bla ... Suivent quelques propositions plus concrètes, mais toujours formulées de manière à «ratissier large» dans le grand pré des citoyens. Ainsi le veut le régime.

En dehors du «matériel de vote» officiel, la publicité parfois insistante des candidats (aux frais de qui?) reste elle aussi dans le vague. En voici un qui affirme «la force de ses convictions» et sa «fidélité aux valeurs»... lesquelles? Même langage quelques jours plus tard: «pour le respect des personnes»... comment, au-delà du bla bla bla?

Ce qui nous frappe le plus dans cette avalanche de publicités, officielles ou non, c'est l'absence presque complète de toute allusion à la défense des intérêts des cantons. Dans le tous-ménages officiel, une seule mention du fédéralisme sur 40 pages, c'est un peu court. En rupture de ce silence, nous n'avons trouvé qu'une réaction sérieuse, dans 24 heures du 4 octobre, sous la signature de M. le conseiller d'Etat Broulis. Rappelant que les Vaudois vont élire deux conseillers aux Etats à côté des dix-huit conseillers nationaux, le chef du gou-

vernement cantonal souligne utilement l'importance de la diversité des cantons: «Alors que beaucoup rêvent d'harmoniser toutes les facettes de l'existence individuelle, alors que sous cette volonté se cache un véritable travail centralisateur, je crois au contraire que le fédéralisme n'est pas un vague reliquat d'une histoire dépassée. Il constitue en réalité la traduction institutionnelle de cette diversité que tous veulent voir briller dans notre pays. La diversité ne se marie pas avec le centralisme: osons le dire une fois pour toutes».

M. Broulis ne craint pas d'esquisser une réforme possible du Conseil des Etats, par exemple l'élection des deux députés vaudois par le Conseil d'Etat (ou, pourquoi pas, par le Grand Conseil? Réd.), ou encore le choix de dates différentes pour les élections aux deux Chambres. Et il conclut: «Toutes ces idées méritent d'être discutées, comparées, soupesées. Il me paraît toutefois urgent d'agir, et vite. La principale force de frappe des cantons à Berne restera toujours leur représenta-

tion parlementaire. Dans ce cadre-là, les députés au Conseil des Etats ont la tâche difficile de trouver un équilibre subtil entre nécessités cantonales et aspirations idéologiques. Quelle que soit la voie choisie, il est impératif de resserrer les liens entre les cantons et leurs conseillers aux Etats».

En attendant le résultat des élections, la guerre des moutons continue. Moutons blancs, moutons noirs, on aura rarement vu une polémique aussi vaine... faute d'étiquette!

Les braves quadrupèdes violemment épinglés, à gauche comme à droite, sont en effet à l'origine rigoureusement indifférenciés, si bien que chacun peut leur coller l'étiquette qui lui convient. Collez «criminels» sur le mouton noir, vous déclencherez peu d'oppositions. Collez «étrangers» serait aussi absurde qu'injurieux, et personne n'y pense. Si au contraire vous affublez le mouton noir d'une étiquette «UDC» ou «Blocher», vous aurez l'appui, tout aussi sommaire, des milieux anti-UDC. Alors, de quel mouton parlons-nous?

PHILIBERT MURET

### Fantin-Latour de la réalité au rêve

Le musée de l'Hermitage organise pour la première fois en Suisse une exposition consacrée au peintre français Henri Fantin-Latour (1836-1904), artiste original par son style à la fois moderne et teinté d'académisme. Un rapide survol des œuvres exposées permettra de s'en faire une idée plus précise.

On découvre d'abord un ensemble d'autopportraits où Fantin se représente lui-même sous différents éclairages. Dans *Autoportrait* (1861), la lumière choisie produit un certain flou dans les contours qui contraste avec le regard décidé, voire fauve de l'artiste, donnant une grande force au tableau.

Fantin est un portraitiste virtuose. Plusieurs portraits montrent ses deux sœurs cadettes en train de lire ou broder. Les habits sombres, le fond neutre et l'attitude calme de ses modèles sont la marque de fabrique de ces représentations saisissantes. L'émotion et la couleur n'ont pas leur place dans la palette de Fantin. Celui-ci obtient la perfection dans le rendu au prix d'une certaine froideur, qui semble aussi trahir une vision pessimiste des rapports humains.

Sa maîtrise de la composition se voit dans le monumental *Atelier aux Bati-gnolles* (1870), véritable manifeste mettant en scène son ami Edouard Manet dans son atelier, assis au chevalet, entouré par plusieurs peintres et artistes de l'avant-garde de l'époque. Comme le résume le catalogue de l'exposition, ce tableau «est une déclaration de modernité faite dans un langage résolument classique».

Car malgré ses accointances, Fantin ne sera jamais impressionniste. Pour qualifier son œuvre, il faut peut-être employer le terme de réalisme (au sens moderne du mot) puisque sa peinture cherche à reproduire de manière frappante l'exact extérieur des objets qu'une certaine lumière expose. Sa prédilection pour les natures mortes montre que l'artiste n'a aucune envie de se départir des genres académiques. Il peint bien sûr en atelier et non à l'extérieur. Fantin excelle dans la composition de natures mortes où chaque élément est habilement arrangé par rapport à l'ensemble: l'éclairage fait ressortir dans tous leurs détails, par un jeu

d'ombre et de lumière, les pétales des fleurs, la peau des fruits et le reflet des objets inanimés. C'est le cas de *Pivoines blanches et boules-de-neige* (1874). On a pu dire que ses natures mortes étaient plus vivantes que ses portraits. Dans *Capucines doubles* (1860), les fleurs apparaissent pleines de vie malgré – ou grâce à – la précision toute photographique de l'œuvre.

Fantin ne s'adonne pas seulement à la peinture d'observation.

Ce mélomane représente, dans un style plus animé et relâché, des scènes d'opéras de Wagner, Berlioz et autres. Ainsi la belle lithographie *Roméo et Juliette: Confiance à la nuit* (1888) montre Juliette dans sa fameuse tirade au balcon.

Par ailleurs, et surtout vers la fin de sa vie, notre artiste se met à réaliser des «sujets d'imagination». Il s'agit de représentations de sujets mythologiques, allégoriques ou historiques. *Le jugement de Paris* (1903) est un des nombreux tableaux s'inspirant de ce fameux épisode. Un thème comme *Ariane abandonnée* est traité de manière simple mais sensible. Comme libéré du perfectionnisme sublime mais dur de sa jeunesse, Fantin peut peindre des scènes oniriques vivantes et colorées. Au lieu du rendu lisse des portraits et des natures mortes, nous avons là de petites touches diffuses qui donnent beaucoup de légèreté à la représentation et rappellent parfois le *sfumato* des peintres de la Renaissance. Dans *Le lever* (1898), c'est avec bonheur que les rayons du soleil éclairent la peau laiteuse d'une femme allongée.

Il nous a paru touchant de voir cette évolution chez l'artiste qui, à la fin de sa vie, trouva la liberté d'une peinture heureuse. La Fondation de l'Hermitage offre ici une très riche exposition qui porte bien son nom. Le musée peut se targuer d'avoir porté à la connaissance du public une œuvre peu célèbre et cependant admirable dans sa variété.

NICOLAS DE ARAUJO

*Fantin-Latour de la réalité au rêve.* Jusqu'au 28 octobre 2007 à la Fondation de l'Hermitage.

### Aspects de la vie vaudoise

#### Exposition Jomini à Payerne

(fm) Payerne n'oublie pas qu'elle est la ville natale du général Antoine-Henri Jomini, conseiller militaire de Napoléon, puis du tsar Alexandre I<sup>er</sup>, dont les ouvrages ont été lus et étudiés par les grands stratèges d'Europe. Une exposition rassemblant pièces, documents ou objets en lien avec l'histoire du grand homme est à voir au Musée de Payerne jusqu'au 16 décembre. [Ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10h à 12h et de 14h à 17h]

#### Alexandre et Henri Perregaux, architectes en Pays de Vaud

(fm) Tout Vaudois d'hier ou d'aujourd'hui s'est trouvé, une fois ou l'autre, confronté aux architectes Perregaux. En effet, avec plus de 360 chantiers à leur actif, Alexandre (le père, 1749-1808) et Henri (le fils, 1785-1850) ont contribué à façonner notre environnement bâti: édifices religieux, tribunaux, prisons, arsenaux, sans compter les établissements de santé, les bâtiments consacrés aux pouvoirs publics (notamment le bâtiment du Grand Conseil), à l'instruction, aux loisirs, et même les maisons privées, rien ne leur a échappé, au point qu'on peut parler d'un Age d'Or de l'architecture vaudoise, comme le suggère M. Paul Bissegger dans le titre d'un livre qu'il vient

de leur consacrer, à paraître dans la collection de la Bibliothèque historique vaudoise. [Paul Bissegger, *D'ivoire et de marbre, Alexandre et Henri Perregaux ou l'Age d'Or de l'architecture vaudoise*, 720 pages et près de 600 illustrations, en souscription jusqu'au 31 décembre 2007; commande auprès de la Bibliothèque historique vaudoise, Grand-Chêne 8, 1002 Lausanne, tél. 021 331 18 00 ou à l'adresse internet [www.s-a-v.org](http://www.s-a-v.org), rubrique bhv]

#### Tintin à Nyon

(fm) Nul n'ignore que, dans *L'Affaire Tournesol*, Tintin et le capitaine Had-dock font une halte remarquée à Nyon, plus précisément dans la demeure du professeur Topolino, au 113, route de Saint-Cergue. Demeure qu'une bombe fait exploser dans la BD, mais qui est, aujourd'hui encore, intacte. Fort de cet instrument de promotion de sa ville, l'office du tourisme de Nyon a sorti il y a quelques mois un dépliant guidant le visiteur sur les traces de Tintin et qui a été écoulé à 6000 exemplaires! Surfant sur la vague lémanique de ce succès, il a mis en place deux Journées Tintin; si vous avez manqué la première (le 29 septembre), ne manquez pas la seconde le 27 octobre. Vu le succès, il est fortement conseillé de réserver au 022 365 66 00.

### L'agriculture comme l'énergie

A l'approche des élections fédérales, plusieurs partis affichent dans leur programme la volonté de diversifier les sources d'approvisionnement en énergie de la Suisse. Le but est de réduire la consommation en combustibles fossiles afin de réduire la dépendance de la Confédération à l'égard de l'étranger, notamment des pays fournisseurs de pétrole. Nous saluons cette volonté en demandant que le même raisonne-

ment soit appliqué à la politique agricole. Pour des raisons de sécurité évidentes, la Suisse doit pouvoir répondre seule aux besoins alimentaires de base de sa population. Notre agriculture mérite d'être protégée comme il se doit puisque, pour reprendre le jargon *managérial* d'un ancien chef de l'armée, les paysans «produisent de la sécurité».

NDA

### Votations cantonales du 21 octobre

Loi sur l'Etablissement cantonal des véhicules et des conducteurs (autonomisation du SAN):

**OUI**

Modification de l'article 179 de la Constitution:

**NON**

## J'aime l'Amérique

J'aime l'Amérique et les Américains. D'abord parce que New York (mais aussi San Francisco) est une ville splendide, d'une grandeur splendide. Je ne pense pas que sa beauté résulte d'une volonté arrêtée d'urbanistes du XIX<sup>ème</sup> ou du XX<sup>ème</sup> siècle de créer une métropole à nulle autre pareille, mais bien de la succession d'architectes de génie qui ont su tirer un parti extraordinaire du simple quadrillage des douze avenues nord-sud et de quelque deux-cents rues perpendiculaires, toutes à équidistance, en élevant au fil des années de multiples verticales gigantesques dont les hauteurs variées répondent presque miraculeusement à la régularité du damier hori-

zontal. Mais au départ, il y a eu un poète, William Cullen Bryant, qui était aussi l'éditeur du *Washington Post*. C'est lui qui réussit à imposer son idée, il y a plus de cent-cinquante ans, de créer au milieu de Manhattan un grand parc public, le justement fameux Central Park. Aujourd'hui ce rectangle parfait de 341 hectares apparaît comme s'il avait de tout temps été destiné à recevoir l'hommage des gratte-ciel qui l'entourent. Et comme si l'on avait prévu que cet ensemble serait parfait au point de devenir ennuyeux, on a laissé l'immense lacet des 18 kilomètres de Broadway traverser de part en part avenues et rues, du nord au sud.

On se souvient peut-être de la réaction de la communauté américaine après le tremblement de terre de San Francisco en 1989. Le monde entier avait applaudi à cette manifestation d'énergie, de courage et de dévouement. Peut-on en dire autant après la chute des Twin Towers? Il est vrai que les conditions de ce cataclysme artificiel étaient toutes différentes; on ne peut pas songer à une revanche contre la nature. Mais contre des hommes? Il faut aller sur place, au *ground zero*. Deux choses nous frappent: premièrement l'immensité du chantier et les moyens fantastiques mis en œuvre par les promoteurs privés pour réaliser le projet de l'architecte Liebeskind, notamment la

nouvelle *Tour de la Liberté* qui, avec ses 540 m., dépassera l'immeuble détruit. Secondement, et plus encore, les manifestations du souvenir: nul esprit revancharde, aucune expression de haine, mais seulement un hommage répété aux pompiers, une salutation unanime à ces nouveaux héros. Et maintenant au travail!

Les Américains, où qu'ils se situent dans l'échelle sociale, sont habités par l'amour de leur nation et, sans qu'ils le disent, il y a fort à parier que le 11 septembre deviendra avec le temps un nouveau symbole de la grandeur de leur pays.

DANIEL LAUFER

## Revue de presse

### Triste spectacle

Le cirque électoral – ce n'est pas le *Cirque du soleil*, hélas! – dont nous subissons le spectacle inspire ces lignes à M. Alain Charpillod («Les chiffonniers», *Le Jura Libre* du 4 octobre):

[...] Les campagnes électorales médiatisées actuelles ne ressemblent guère à des débats politiques dignes de ce nom. Nous voyons des chiffonniers se coupant la parole, rivalisant de sectarisme, s'étripant sur des brouilles, se jetant la vaisselle à la tête, s'accusant de toutes les turpitudes, dans une atmosphère écoeurante de vulgarité, de pinçerie et de mesquinerie. [...]

La télévision, notamment, emploie des «animateurs» faisant penser à ces éleveurs de coqs de combat, qui piquent leurs volatiles, afin qu'ils s'étripent pour la joie ignoble des parieurs. Ils cherchent la dramatisation du détail, la montée en épingle des divergences mineures. Pour faire «mousser» le spectacle, il faut transformer des gens respectables en roquets qui s'aboient sans retenue.

Une fois les élections passées, les élus devront travailler ensemble. [...]

De ce fait, ils deviennent copains et se cristallisent en caste professionnelle, soutenus en cela par l'administration, dont ils dépendent autant que du peuple. [...]

Quel contraste en effet entre la bagarre électorale actuelle et les embrassades, congratulations et coups de pinçage que se sont généreusement distribués à Berne nos élu(e)s, tous partis confondus, le dernier jour de la session des actuelles Chambres fédérales.

Ça n'en rend que plus affligeant le spectacle artificiel des confrontations auxquelles des personnes par ailleurs honorables doivent se livrer dans ces sombres jours de démocratie électorale. E. J.

### Noble tâche

Sous le titre «Fédéralisme et Conseil des Etats» Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat, livre, dans 24 heures du 4 octobre, une réflexion digne de sa fonction. En voici les principaux extraits:

[...] Le fédéralisme ne peut déployer ses effets bénéfiques sans s'appuyer sur des institutions performantes. Selon la Constitution fédérale, c'est au Conseil des Etats que revient la tâche de représenter les cantons au sommet de l'Etat fédéral. Hélas, il peine souvent à jouer ce rôle. [...]

Alors comment renforcer la présence des cantons à Berne? Les conférences intercantionales ne suffisent pas; la future Maison des cantons atteindra-t-elle cet objectif? Je n'en suis pas certain, tant les intérêts des cantons peuvent être divergents. La seule solution me paraît résider dans une réforme du Conseil des Etats.

Diverses propositions sont sur la table. Les radicaux genevois suggèrent de laisser le soin à deux conseillers d'Etat de représenter leur canton à Berne. Déchargés des dossiers cantonaux, ils se consacraient exclusivement aux affaires fédérales. D'autres voix réclament une élection des conseillers aux Etats par les Conseils d'Etat. Autre possibilité: redonner vie à

l'idée du double mandat, interdit dans la plupart des cantons...

Il existe encore une autre idée, que je trouve séduisante: les cantons pourraient découpler les élections au Conseil national de celles au Conseil des Etats, comme le fait le canton de Zoug. Il serait ainsi possible de prendre du recul sur les batailles, par essence politiques, qui animent les élections à la Chambre basse pour se concentrer sur les intérêts vitaux du canton qu'il s'agirait de défendre à Berne.

Toutes ces idées méritent d'être discutées, comparées, soupesées. Il me paraît toutefois urgent d'agir, et vite. La principale force de frappe des cantons à Berne restera toujours leur représentation parlementaire [...] Quelle que soit la voie choisie, il est impératif de resserrer les liens entre les cantons et leurs conseillers aux Etats.»

Ph. R.

### Déséquilibres

Au sujet des montants consacrés par les partis à la campagne pour les élections fédérales, *Le Temps* du 2 octobre publie l'avis d'un lecteur de Suisse-allemande:

[...] Il est indispensable de remettre les pendules à l'heure. Les partis de gauche bénéficient des appuis di-

rects et indirects de la grande majorité des journalistes de la presse suisse. Il est donc clair que ce n'est pas avec l'hebdomadaire *Weltwoche* que l'UDC pourra contrer les arguments de ses détracteurs. Il lui faut donc un budget plus important que les partis de gauche pour se faire entendre, en publiant des annonces ou communiqués payants [...].»

Encore ce lecteur ne fait-il pas mention de l'engagement unilatéral et constant de la radio et de la télévision écolo-socialistes d'Etat.

Ph. R.

### Hors normes

24 heures du 2 octobre nous apprend qu'au printemps passé, un «faux cyprès» de 16 mètres a divisé certains copropriétaires lausannois: les uns voulaient le supprimer alors que les autres s'y opposaient. Les parties s'étant en fin de compte mises d'accord, elles ont sollicité l'autorisation de l'abattre, mais se sont vus signifier qu'il était protégé par le règlement communal: «Non parce qu'il est rare. Il s'agit d'une espèce relativement ordinaire. Mais en raison de sa dimension, puisqu'il mesure plus que la norme des 10 mètres»

En somme, c'est un peu comme certain syndic.

Ph. R.

## Le Coin du Ronchon

### Le Blocher qui rend fou

*L'Hebdo*, le magazine qui entretient chaque semaine ses lecteurs de l'aversion de son rédacteur en chef envers le conseiller fédéral Christoph Blocher, a voulu nous faire plaisir en nous offrant, il y a quinze jours, une édition garantie «100% Blocherfrei». Promis juré, on ne nous parlerait pas cette fois de M. Blocher. C'est donc tout naturellement que M. Jeannot, rédacteur en chef, y a consacré une pleine page d'éditorial pour affirmer, en substance, qu'il ne voulait pas parler de Blocher dans ce numéro parce qu'il détestait Blocher, qu'il détestait les idées de Blocher, qu'il détestait tout ce que Blocher représente et que le monde serait plus beau sans Blocher. Le logo «100% Blocherfrei» était repris en gros sur la couverture du magazine, avec une caricature bien hideuse de la «bête noire».

S'il y avait pensé, M. Jeannot aurait sûrement fait imprimer sur chaque page un rappel: «Ici je ne vous parle pas de Blocher parce que je déteste Blocher!»

Bien entendu, l'édition en question ne renonçait pas pour autant à évoquer

l'UDC, regrettait que la Suisse tarde à songer à son avenir européen, encourageait Bruxelles à mettre la Suisse sous pression, rapportait en gros caractères quelques citations sur la «filiosité des Suisses», etc.

Cher Monsieur Jeannot, vous arrive-t-il de vous réveiller la nuit en croyant voir Christoph Blocher dans votre chambre à coucher? Avez-vous l'impression d'être suivi dans la rue par Christoph Blocher? Sursautez-vous et transpirez-vous à grosses gouttes lorsque vous entendez prononcer le nom de Christoph Blocher? Voyez-vous parfois apparaître les traits de Christoph Blocher à la place du visage de vos collaborateurs? Avez-vous peur d'entendre la voix de Christoph Blocher chaque fois que vous décrochez votre téléphone? Avez-vous fait démonter les lettres C et B de votre clavier d'ordinateur?

On cherchait une preuve de la malfaisance de M. Blocher? Eh bien la voilà: il rend fou!

LE RONCHON

## Qui a écrit cela?

Le *business touristique carbure à l'ailleurs*, opération légitime qui constitue du reste sa raison d'être. Mais il faut aussi parfois un peu carburer à l'«ici». Ce n'est pas contradictoire: découvrons le monde et n'oublions jamais d'où nous venons.

Cet alinéa est la conclusion de «Les merveilles du monde», éditorial de Alain Charpillod paru dans le *Jura Libre* du 23 août 2007. Aucun lecteur n'a reconnu ces lignes

L'«ici» du Jura est-il déjà trop exotique pour les lecteurs vaudois? Essayons cette fois une citation bien de chez nous:

Le fédéralisme est notre ciment. Il est notre principale «langue commune». Il est le seul système à même d'assurer l'harmonie dans l'heureuse diversité qui prévaut dans notre pays. Or, cette harmonie est indispensable à la pérennité de la

Suisse et à son ouverture vers l'extérieur. En d'autres mots, il nous faut accepter et approfondir nos diversités pour assurer notre cohésion et pour apprécier les diversités des autres. Après une éclipse, le patriotisme revient au goût du jour. Nous avons pu le constater lors de notre dernière fête nationale. Reste à savoir à quelle entité va cet attachement. A la Confédération ou à notre canton? Ces temps, il est surtout question de l'amour de la Suisse, tandis que le sentiment d'appartenance à un canton reste sous le boisseau. Pourtant, dans notre pays, l'un ne peut aller sans l'autre. On célèbre la Suisse parce qu'elle nous permet d'être vaudois.

Le premier lecteur, d'ici ou d'ailleurs, à nous fournir la référence exacte gagne un abonnement d'une année à *La Nation*.